



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2019	3
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	3
INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT	7
ANALYSES DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	8
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	11
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	17
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	24
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	31

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du troisième trimestre 2019 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant une participation dans Québecor Média inc., l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada. Le 22 juin 2018, Québecor Média inc. est devenu une filiale en propriété exclusive de Québecor inc.

Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés et la maximisation de la valeur de ses contenus au profit de multiples plateformes de distribution. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Les 11 mai et 22 juin 2018, Québecor Média a racheté 16 064 215 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital d'Amérique Investissements inc. (« CDP Capital »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour un prix d'achat global de 1,54 G\$, payé en espèces. Le 22 juin 2018, Québecor a complété l'achat de 1 564 696 actions de Québecor Média détenues par CDP Capital, en contrepartie de l'émission de débentures convertibles de Québecor d'un montant en capital de 150,0 M\$, convertibles en actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de Québecor. Par suite de ces transactions, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,53 % à 100,0 %.

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée. L'adoption de la norme IFRS 16 a des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements. Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est dorénavant comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans les états consolidés des résultats. Les paiements en capital de l'obligation locative sont maintenant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation selon l'ancienne norme. Les impacts de l'adoption de l'IFRS 16 sur une base rétroactive complète sont présentés sous « Modification de conventions comptables ».

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, tel que permis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'annexe A1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières précise que dans le cas où l'effet des options retenues dans la mise en application d'une modification de méthodes comptables est important, comme c'est le cas pour l'IFRS 16, la Société peut expliquer ce choix et commenter l'effet sur son rendement financier.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 24 janvier 2019, Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a vendu les activités de ses centres de données 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») pour un montant de 261,6 M\$, entièrement payé en espèces à la date de la transaction. Un montant de 0,9 M\$ a également été payé par Vidéotron au cours du deuxième trimestre 2019 relativement à un ajustement lié au fonds de roulement. La détermination du produit final de la vente est, par ailleurs, assujettie à certains ajustements en fonction de la réalisation de conditions ultérieures, sur une période pouvant aller jusqu'à 10 années. Par conséquent, un gain sur disposition de 97,2 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 18,5 M\$, a été comptabilisé au premier trimestre 2019, tandis qu'un montant de 53,1 M\$ provenant du produit reçu à la date de la transaction a été différé relativement à l'estimation de la valeur actualisée des ajustements liés aux conditions ultérieures. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces activités ont été reclassés à titre d'activités abandonnées dans les états des résultats et des flux de trésorerie consolidés.

Dans ce rapport de gestion, seules les activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média sont incluses dans l'analyse des résultats par secteurs d'activité.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2019

- Les revenus de Québecor ont totalisé 1,07 G\$ au troisième trimestre 2019, en hausse de 20,2 M\$ (1,9 %) par rapport à la même période de 2018.

Télécommunications

- Au troisième trimestre 2019, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 21,9 M\$ (2,6 %) de ses revenus et de 34,5 M\$ (8,0 %) de son BAIIA ajusté. BAIIA ajusté en hausse de 44,2 M\$ (10,4 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Progression importante des revenus de Vidéotron au troisième trimestre 2019 en téléphonie mobile (17,4 M\$ ou 12,6 %), en accès Internet (7,3 M\$ ou 2,7 %) et en équipements vendus aux clients (6,5 M\$ ou 10,3 %).
- Facturation moyenne d'abonnement par unité (« FMPU ») totale de Vidéotron de 50,49 \$ au troisième trimestre 2019, contre 49,70 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,79 \$ (1,6 %). La FMPU mobile a atteint 53,28 \$ au troisième trimestre 2019, contre 54,28 \$ à la même période de 2018, soit une baisse de 1,00 \$ (-1,8 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».
- Augmentation nette de 53 300 unités génératrices de revenus (« UGR ») (0,9 %) au troisième trimestre 2019, dont 56 800 lignes en téléphonie mobile, 17 400 clients à l'accès Internet par câble et 12 500 clients au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico »).
- Le 27 août 2019, Vidéotron a lancé Helix, la nouvelle plateforme technologique qui révolutionne la façon de se divertir et de gérer son domicile en fonction de ses habitudes et de ses besoins grâce à une télécommande vocale, un Wi-Fi ultra intelligent et, bientôt, à la capacité d'intégrer des fonctions de domotique.

Opérations financières

- Le 8 octobre 2019, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,5 % et échéant le 15 janvier 2030, pour un produit net de 790,7 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,3 M\$. Vidéotron a utilisé le produit tiré de ce placement principalement pour rembourser une partie des montants dus sur sa facilité de crédit renouvelable garantie.
- Le 15 juillet 2019, Québecor Média a remboursé par anticipation le solde de son prêt à terme « B » et réglé les contrats de couverture afférents, pour une contrepartie totale en espèces de 340,9 M\$.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires

pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 1

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	467,7	\$ 433,2	\$ 1 340,7	\$ 1 280,2
Média	32,6	30,9	39,5	31,5
Sports et divertissement	6,9	8,5	4,7	7,2
Siège social	2,1	1,4	0,1	(3,1)
	509,3	474,0	1 385,0	1 315,8
Amortissement	(187,0)	(188,8)	(564,1)	(562,7)
Frais financiers	(81,2)	(86,8)	(246,1)	(245,6)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	6,0	54,5	8,1	(50,7)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(1,2)	(13,6)	(27,0)	(22,1)
Impôts sur le bénéfice	(63,2)	(48,8)	(145,4)	(116,2)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	0,9	97,5	2,7
Bénéfice net	182,7	\$ 191,4	\$ 508,0	\$ 321,2

BAIIA ajusté sans retraitement des données comparatives

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Tableau 2

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	467,7	\$ 423,5	\$ 1 340,7	\$ 1 251,1
Média	32,6	29,6	39,5	27,8
Sports et divertissement	6,9	7,2	4,7	3,1
Siège social	2,1	2,8	0,1	0,1
	509,3	463,1	1 385,0	1 282,1
Amortissement	(187,0)	(180,5)	(564,1)	(538,0)
Frais financiers	(81,2)	(84,8)	(246,1)	(239,1)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	6,0	54,5	8,1	(50,7)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(1,2)	(13,6)	(27,0)	(22,1)
Impôts sur le bénéfice	(63,2)	(48,6)	(145,4)	(115,5)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	0,9	97,5	2,7
Bénéfice net	182,7	\$ 191,0	\$ 508,0	\$ 319,4

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	173,8	\$ 141,5	\$ 421,4	\$ 336,9
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	6,0	54,5	8,1	(50,7)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(1,2)	(13,6)	(27,0)	(22,1)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	(0,1)	3,4	6,6	17,9
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	-	0,4	1,1	1,8
Activités abandonnées	-	0,9	97,5	2,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	178,5	\$ 187,1	\$ 507,7	\$ 286,2

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé par Québecor Média, le remboursement de la dette à long terme et le rachat de participations ne donnant pas le contrôle. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. La définition des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises. Les tableaux 8 et 9 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit d'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'Internet par câble, de télédistribution et de Club illico, et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et de téléphonie par câble. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Facturation moyenne par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit la FMPU. Cet indicateur sert à mesurer la facturation moyenne d'abonnement par UGR. La FMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de la FMPU utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

La FMPU mobile se calcule en divisant la facturation moyenne d'abonnement du service de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

La FMPU totale se calcule en divisant la facturation moyenne combinée d'abonnement des services d'Internet par câble, de télédistribution, de Club illico, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble, par le nombre total moyen d'UGR des services d'Internet par câble, de télédistribution, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

Comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018

Revenus de 1,07 G\$, en hausse de 20,2 M\$ (1,9 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (21,9 M\$ ou 2,6 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (1,3 M\$ ou 2,4 %).
- Diminution dans le secteur Média (3,7 M\$ ou -2,2 % des revenus du secteur).

BAIIA ajusté de 509,3 M\$, en hausse de 35,3 M\$ (7,4 %). BAIIA ajusté en hausse de 46,2 M\$ (10,0 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 34,5 M\$ (8,0 %). BAIIA ajusté du secteur en hausse de 44,2 M\$ (10,4 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAIIA ajusté dans le secteur Média (1,7 M\$ ou 5,5 %).
- Baisse du BAIIA ajusté dans le secteur Sports et divertissement (1,6 M\$ ou -18,8 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 0,1 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2019, par rapport à la même période de 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 1,2 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2019.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 178,5 M\$ au troisième trimestre 2019 (0,70 \$ par action de base), contre 187,1 M\$ (0,80 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une diminution de 8,6 M\$ (0,10 \$ par action de base).

- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - l'écart défavorable de 48,5 M\$ du gain et de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 51,0 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'augmentation de 14,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.
- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la hausse de 35,3 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 12,4 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments ;
 - la baisse de 5,6 M\$ des frais financiers.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 178,5 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 186,7 M\$ à la même période de 2018, soit une diminution de 8,2 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 173,8 M\$ (0,68 \$ par action de base) au troisième trimestre 2019, contre 141,5 M\$ (0,61 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 32,3 M\$ (0,07 \$ par action de base), ou de 22,8 %.

Charge d'amortissement de 187,0 M\$ au troisième trimestre 2019, soit une diminution de 1,8 M\$.

Frais financiers de 81,2 M\$ au troisième trimestre 2019, soit une baisse de 5,6 M\$, expliquée par la diminution des intérêts sur les débetures, reflétant l'impact de la conversion en actions, le 12 octobre 2018, de débetures convertibles d'un montant nominal de 362,5 M\$, par un niveau d'endettement moins élevé et par un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 6,0 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 54,5 M\$ à la même période de 2018, soit un écart défavorable de 48,5 M\$ qui s'explique essentiellement par la variation défavorable de 51,0 M\$, sans incidence fiscale, du gain et de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments de 1,2 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 13,6 M\$ à la même période de 2018, soit un écart favorable de 12,4 M\$.

- Au cours du troisième trimestre 2019, une charge nette de 1,2 M\$ a été comptabilisée relativement à des mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société.
- Au cours du troisième trimestre 2018, une charge de dépréciation d'actifs totalisant 14,9 M\$ a été comptabilisée, surtout dans le secteur Télécommunications. Un gain net de 1,3 M\$ a également été comptabilisé au cours du troisième trimestre 2018 relativement à la disposition d'actifs et à différentes mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 63,2 M\$ au troisième trimestre 2019 (taux d'imposition effectif de 26,1 %), contre 48,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,5 %) à la même période de 2018, soit un écart défavorable de 14,4 M\$, qui s'explique pour l'essentiel par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Comparaison des neuf premiers mois de 2019 et de 2018

Revenus de 3,16 G\$, en hausse de 63,7 M\$ (2,1 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (55,9 M\$ ou 2,2 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (8,9 M\$ ou 6,9 %).
- Diminution dans le secteur Média (0,6 M\$ ou -0,1 %).

BAIIA ajusté de 1,39 G\$, en hausse de 69,2 M\$ (5,3 %). BAIIA ajusté en hausse de 102,9 M\$ (8,0 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 60,5 M\$ (4,7 %). BAIIA ajusté du secteur en hausse de 89,6 M\$ (7,2 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAIIA ajusté dans le secteur Média (8,0 M\$ ou 25,4 %).
- Diminution du BAIIA ajusté dans le secteur Sports et divertissement (2,5 M\$ ou -34,7 %).
- Écart favorable au siège social (3,2 M\$), expliqué par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 5,3 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2019, par rapport à la même période de 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 0,2 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2019.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 507,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019 (1,98 \$ par action de base), contre 286,2 M\$ (1,22 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une augmentation de 221,5 M\$ (0,76 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - l'écart favorable de 94,8 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
 - la hausse de 69,2 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 58,8 M\$ du gain et de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 56,3 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart favorable de 34,7 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - l'augmentation de 29,2 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'écart défavorable de 4,9 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 507,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 284,7 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 223,0 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 421,4 M\$ (1,65 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 336,9 M\$ (1,44 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 84,5 M\$ (0,21 \$ par action de base), ou de 25,1 %.

Charge d'amortissement de 564,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, soit une augmentation de 1,4 M\$.

Frais financiers de 246,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, en hausse de 0,5 M\$. Les augmentations de frais financiers s'expliquent principalement par un niveau moyen d'endettement plus élevé, attribuable au financement par dette d'une partie du rachat, au deuxième trimestre 2018, des actions de Québecor Média détenues par CDP Capital, et une diminution des revenus d'intérêt générés par les liquidités. Les diminutions des frais financiers s'expliquent principalement par la baisse des intérêts sur les débiteures convertibles et un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 8,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre une perte de 50,7 M\$ à la même période de 2018, soit un écart favorable de 58,8 M\$, attribuable à la variation favorable de 56,3 M\$, sans incidence fiscale, du gain et de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débiteures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments de 27,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 22,1 M\$ à la même période de 2018, soit un écart défavorable de 4,9 M\$.

- Au cours des neuf premiers mois de 2019, une charge de restructuration nette de 8,2 M\$ a été comptabilisée relativement à différentes mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (7,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2018). De même, une charge de dépréciation d'actifs de 18,8 M\$ a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de 2019, liée également à des mesures de restructuration (14,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2018).

Charge d'impôts sur le bénéfice de 145,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019 (taux d'imposition effectif de 26,5 %), contre 116,2 M\$ (taux d'imposition effectif de 24,0 %) à la même période de 2018, soit un écart défavorable de 29,2 M\$, qui s'explique par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales et la comptabilisation au cours des neuf premiers trimestres de 2018 d'avantages découlant de pertes fiscales d'années antérieures. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2019

Revenus de 876,7 M\$ au troisième trimestre 2019, en hausse de 21,9 M\$ (2,6 %).

- Revenus du service de téléphonie mobile de 155,7 M\$, soit une progression de 17,4 M\$ (12,6 %) due pour l'essentiel à la croissance du nombre de lignes.
- Revenus des services d'accès Internet de 279,3 M\$, en hausse de 7,3 M\$ (2,7 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation des revenus par client, dont l'incidence de la hausse de certains tarifs et une combinaison favorable de produits, et par une hausse du nombre de clients, contrebalancé en partie par la diminution des surcharges liées à la consommation.
- Revenus totaux des services de télédistribution de 242,2 M\$, soit une diminution de 5,4 M\$ (-2,2 %) surtout due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients, contrebalancée en partie par une hausse du revenu par client, dont l'incidence de la hausse de certains tarifs.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 84,4 M\$, en baisse de 6,6 M\$ (-7,3 %), principalement due à l'impact de la diminution nette du nombre de lignes.
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 69,6 M\$, en hausse de 6,5 M\$ (10,3 %), surtout en raison de l'impact des ventes d'équipements liés à la nouvelle plateforme Helix lancée le 27 août 2019.
- Autres revenus de 45,5 M\$, en hausse de 2,7 M\$ (6,3 %), principalement attribuable à l'augmentation des revenus de Vidéotron Affaires et des revenus de Club illico.

FMPU totale de Vidéotron de 50,49 \$ au troisième trimestre 2019, contre 49,70 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,79 \$ (1,6 %). La FMPU mobile a atteint 53,28 \$ au troisième trimestre 2019, contre 54,28 \$ à la même période de 2018, soit une baisse de 1,0 \$ (-1,8 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».

Statistiques de clientèle

UGR – Au 30 septembre 2019, le nombre total d'UGR s'établissait à 6 054 400, soit une hausse de 53 300 unités (0,9 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2019, contre une hausse de 56 500 au troisième trimestre 2018 (tableau 4). Le nombre d'UGR a augmenté de 98 500 (1,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2019.

Téléphonie mobile – Au 30 septembre 2019, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 1 288 700, soit une augmentation de 56 800 lignes (4,6 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2019, contre une hausse de 41 500 au troisième trimestre 2018. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 168 000 (15,0 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2019 (tableau 4).

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 724 300 au 30 septembre 2019, en hausse de 17 400 clients (1,0 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2019, contre une hausse de 23 400 clients à la même période de 2018. Pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2019, le service d'accès Internet par câble a recruté 26 800 clients (1,6 %) (tableau 4). Au 30 septembre 2019, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 58,6 %, contre 58,5 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 940 400 au 30 septembre 2019, contre 2 900 200 un an plus tôt).

Télédistribution – Au 30 septembre 2019, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 545 200, soit une diminution de 13 200 clients (-0,8 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2019, contre une baisse de 2 300 clients à la même période de 2018. Le nombre de clients à ce service a diminué de 58 500 (-3,6 %) sur une période de 12 mois (tableau 4). Au 30 septembre 2019, le service de télédistribution affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 52,6 %, contre 55,3 % un an plus tôt.

Téléphonie par câble – Au 30 septembre 2019, ce service comptait 1 052 700 lignes, soit une baisse de 20 200 (-1,9 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2019, contre une diminution de 17 100 lignes à la même période de 2018. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 78 400 (-6,9 %) sur une période de 12 mois (tableau 4). Au 30 septembre 2019, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 35,8 %, contre 39,0 % un an plus tôt.

Club illico – Au 30 septembre 2019, le nombre de clients à Club illico s'élevait à 443 500, soit une augmentation de 12 500 clients (2,9 %) au troisième trimestre 2019, contre une hausse de 11 000 clients à la même période de 2018. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 40 600 (10,1 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2019 (tableau 4).

Tableau 4

UGR du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres

(en milliers d'unités)

	Sept. 2019	Juin 2019	Mars 2019	Déc. 2018	Sept. 2018	Juin 2018	Mars 2018	Déc. 2017
Téléphonie mobile	1 288,7	1 231,9	1 193,6	1 153,8	1 120,7	1 079,2	1 047,3	1 024,0
Internet par câble	1 724,3	1 706,9	1 710,8	1 704,5	1 697,5	1 674,1	1 674,6	1 666,5
Télédistribution	1 545,2	1 558,4	1 582,6	1 597,3	1 603,7	1 606,0	1 625,5	1 640,5
Téléphonie par câble	1 052,7	1 072,9	1 094,9	1 113,9	1 131,1	1 148,2	1 169,6	1 188,5
Club illico	443,5	431,0	431,7	420,8	402,9	391,9	383,4	361,6
Total	6 054,4	6 001,1	6 013,6	5 990,3	5 955,9	5 899,4	5 900,4	5 881,1

BAIIA ajusté de 467,7 M\$, en hausse de 34,5 M\$ (8,0 %) qui s'explique surtout par :

- la baisse des frais d'exploitation, dont l'impact d'un gain non récurrent ;
- l'impact de la hausse nette des revenus.

BAIIA ajusté en hausse de 44,2 M\$ (10,4 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 46,7 % au troisième trimestre 2019, contre 49,3 % à la même période de 2018, expliquée principalement par la baisse des frais d'exploitation, dont l'impact d'un gain non récurrent, et la composante fixe de ces coûts, qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2019

Revenus de 2,57 G\$, soit une hausse de 55,9 M\$ (2,2 %) essentiellement attribuable aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2019.

- Revenus du service de téléphonie mobile de 443,5 M\$, en hausse de 48,6 M\$ (12,3 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 831,6 M\$, en hausse de 26,4 M\$ (3,3 %).
- Revenus totaux des services de télédistribution de 734,9 M\$, soit une baisse de 12,8 M\$ (-1,7%).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 257,4 \$, soit une diminution de 21,4 M\$ (-7,7 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 170,2 M\$, en hausse de 7,6 M\$ (4,7 %).
- Autres revenus de 134,2 M\$, soit une hausse de 7,5 M\$ (5,9 %).

FMPU totale de Vidéotron de 49,98 \$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 49,40 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,58 \$ (1,2 %). La FMPU mobile a atteint 52,79 \$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 53,75 \$ à la même période de 2018, en baisse de 0,96 \$ (-1,8 %), essentiellement attribuable aux raisons évoquées dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2019.

Statistiques de clientèle

UGR – Hausse de 64 100 UGR (1,1 %) au cours des neuf premiers mois de 2019, contre une augmentation de 74 800 à la même période de 2018 (tableau 4).

Téléphonie mobile – Augmentation de 134 900 lignes (11,7 %) au cours des neuf premiers mois de 2019, contre une hausse de 96 700 à la même période de 2018 (tableau 4).

Accès Internet par câble – Hausse de 19 800 clients (1,7 %) au cours des neuf premiers mois de 2019, contre une augmentation de 31 000 à la période correspondante de 2018 (tableau 4).

Télédistribution – Baisse de 52 100 clients (-3,3 %) au cours des neuf premiers mois de 2019, contre une diminution de 36 800 à la même période de 2018 (tableau 4).

Téléphonie par câble – Diminution de 61 200 lignes (-5,5 %) au cours des neuf premiers mois de 2019, contre une baisse de 57 400 à la même période de 2018 (tableau 4).

Club illico – Augmentation de 22 700 clients (5,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2019, contre une hausse de 41 300 à la même période de 2018 (tableau 4).

BAIIA ajusté de 1,34 G\$, en hausse de 60,5 M\$ (4,7 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse nette des revenus ;
- la baisse nette des frais d'exploitation, dont l'impact d'un gain non récurrent et la diminution des frais d'ingénierie, d'administration et de service à la clientèle, atténuée par l'impact défavorable des frais de démarrage de Fizz.

Contrebalancés en partie par :

- l'ajustement rétroactif favorable de 10,9 M\$ comptabilisé au cours des neuf premiers mois de 2018 (qui crée un écart défavorable au cours des neuf premiers mois de 2019 lorsqu'on le compare à la même période de 2018), relatif aux frais d'itinérance à la suite d'une décision du CRTC ;
- la hausse du coût des équipements vendus en téléphonie mobile et en télédistribution.

BAIIA ajusté en hausse de 89,6 M\$ (7,2 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 47,9 % au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 49,1 % à la même période de 2018, expliquée principalement par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2019.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 293,5 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 276,2 M\$ à la même période de 2018 (tableau 5). Cette augmentation de 17,3 M\$ s'explique surtout par la progression de 34,5 M\$ du BAIIA ajusté et la diminution de 11,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations, due surtout à une baisse des investissements liés au plan de location de terminaux numériques, contrebalancée en partie par l'augmentation de 28,1 M\$ des actifs incorporels, surtout attribuables aux investissements dans le projet de télévision par protocole Internet (« IPTV »).

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 836,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 772,8 M\$ à la même période de 2018 (tableau 5). Cette augmentation de 63,3 M\$ s'explique surtout par la progression de 60,5 M\$ du BAIIA ajusté et la diminution de 28,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations, principalement attribuable à une baisse des investissements liés au plan de location de terminaux numériques, contrebalancées en partie par l'augmentation de 25,8 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels, surtout attribuables aux investissements dans le projet IPTV.

Tableau 5 : Télécommunications

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté	467,7 \$	433,2 \$	1 340,7 \$	1 280,2 \$
Acquisitions d'immobilisations	(117,4)	(128,8)	(361,2)	(389,3)
Acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	(57,2)	(29,1)	(146,5)	(120,7)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,4	0,9	3,1	2,6
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	293,5 \$	276,2 \$	836,1 \$	772,8 \$

Média

Résultats d'exploitation troisième trimestre 2019

Revenus de 167,2 M\$ au troisième trimestre 2019, en baisse de 3,7 M\$ (-2,2 %).

- Diminution des revenus de publicité de 4,1 M\$ (-5,7 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de publicité des journaux et des magazines, contrebalancée en partie par une hausse des revenus publicitaires des chaînes spécialisées, dont l'impact de l'acquisition des chaînes spécialisées Évasion et Zeste le 13 février 2019.
- Augmentation des revenus d'abonnement de 1,5 M\$ (3,0 %), provenant surtout des chaînes spécialisées, dont Évasion et Zeste, contrebalancée en partie par la baisse des revenus d'abonnement aux magazines.
- Autres revenus en baisse de 1,1 M\$ (-2,3 %), expliquée principalement par la diminution des revenus des services cinématographiques et audiovisuels, contrebalancée en partie par l'augmentation des revenus de production et de distribution de contenu audiovisuel à la suite de l'acquisition des sociétés du groupe Incendo Media inc. (« Incendo Media ») le 1^{er} avril 2019.

BAIIA ajusté de 32,6 M\$ au troisième trimestre 2019, soit un écart favorable de 1,7 M\$ (5,5 %) qui s'explique surtout par :

- la baisse de certains frais d'exploitation, dont l'impact des mesures de compressions budgétaires annoncées au cours du deuxième trimestre 2019, la diminution des frais de contenu en télédiffusion, la diminution des frais de rédaction, de vente et d'administration en édition de journaux et la baisse des frais d'abonnement aux magazines, combiné à la contribution au BAIIA des entreprises acquises.

Contrebalancée en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus comparables ;
- la hausse des investissements numériques.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 80,5 % au troisième trimestre 2019, contre 81,9 % à la même période de 2018. Cette diminution est surtout attribuable à la contribution des acquisitions d'entreprises et à la baisse des frais d'exploitation.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2019

Revenus de 530,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, en baisse de 0,6 M\$ (-0,1 %).

- Diminution des revenus de publicité de 9,3 M\$ (-3,7 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de publicité des journaux, des magazines et du Réseau TVA, contrebalancée en partie par une hausse des revenus publicitaires des chaînes spécialisées, de NumériQ et de Québecor Média Affichage.
- Augmentation des revenus d'abonnement de 4,8 M\$ (3,2 %), provenant surtout des chaînes spécialisées, contrebalancée en partie par la baisse des revenus d'abonnement aux magazines.

- Autres revenus en hausse de 3,9 M\$ (3,1 %), expliquée principalement par l'augmentation des revenus des services de production et de distribution de contenu audiovisuel, contrebalancé en partie par la baisse des revenus des services cinématographiques et audiovisuels.

BAIIA ajusté de 39,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, soit un écart favorable de 8,0 M\$ (25,4 %) qui s'explique par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2019.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 92,5 % au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 94,1 % à la même période de 2018, expliquée par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2019.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 19,1 M\$ au troisième trimestre 2019, contre des flux de 25,4 M\$ à la même période de 2018 (tableau 6). Cet écart défavorable de 6,3 M\$ s'explique par la hausse de 4,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, expliquée principalement par les investissements numériques et par la baisse de 3,8 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif, contrebalancée par la hausse de 1,7 M\$ du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 6,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre des flux de 12,9 M\$ à la même période de 2018 (tableau 6). Cette diminution de 6,2 M\$ s'explique par la hausse de 10,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, expliqué principalement par les investissements numériques, et par la diminution de 3,8 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif, contrebalancée par la hausse de 8,0 M\$ du BAIIA ajusté.

Tableau 6 : Média

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté	32,6 \$	30,9 \$	39,5 \$	31,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(5,0)	(8,2)	(13,7)	(18,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	(8,5)	(1,1)	(19,1)	(3,6)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	-	3,8	-	3,8
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	19,1 \$	25,4 \$	6,7 \$	12,9 \$

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2019

Revenus de 55,8 M\$ au troisième trimestre 2019, soit une hausse de 1,3 M\$ (2,4 %), principalement attribuable à l'augmentation des revenus des activités Musique.

BAIIA ajusté de 6,9 M\$ au troisième trimestre 2019, soit un écart défavorable de 1,6 M\$, surtout attribuable à la baisse de la contribution marginale en distribution de livres et à une hausse des frais d'exploitation des activités Musique.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2019

Revenus de 137,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, soit une hausse de 8,9 M\$ (6,9 %), principalement attribuable à l'augmentation des revenus de distribution de livres et des revenus des activités Musique.

BAIIA ajusté de 4,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, soit une diminution de 2,5 M\$, expliqué surtout par la baisse des revenus d'édition scolaire, la diminution de la contribution marginale en distribution de livres et la hausse des frais d'exploitation des activités Musique.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 6,1 M\$ au troisième trimestre 2019, contre des flux de 7,4 M\$ à la même période de 2018 (tableau 7). Cet écart défavorable de 1,3 M\$ s'explique surtout par l'écart défavorable de 1,6 M\$ du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 0,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre des flux de 3,8 M\$ à la même période de 2018 (tableau 7). Cet écart défavorable de 3,0 M\$ s'explique principalement par l'écart défavorable de 2,5 M\$ du BAIIA ajusté, jumelé à l'augmentation de 0,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 7 : Sports et divertissement

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté	6,9 \$	8,5 \$	4,7 \$	7,2 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,1)	(0,2)	(1,1)	(0,7)
Acquisitions d'actifs incorporels	(0,8)	(0,9)	(2,9)	(2,7)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,1	-	0,1	-
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	6,1 \$	7,4 \$	0,8 \$	3,8 \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Troisième trimestre 2019

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 379,0 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 464,3 M\$ à la même période de 2018.

Cette diminution de 85,3 M\$ s'explique surtout par :

- l'écart défavorable de 147,7 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, expliqué principalement par la variation défavorable des impôts sur le bénéfice à payer et par la hausse des stocks, la baisse des créditeurs et frais courus ainsi que la baisse des autres passifs d'exploitation dans le secteur Télécommunications.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse de 34,5 M\$ du BAIIA ajusté du secteur Télécommunications ;
- la baisse de 20,8 M\$ des impôts exigibles ;
- la baisse de 5,9 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Neuf premiers mois de 2019

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 848,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 1,10 G\$ à la même période de 2018.

Cette diminution de 250,9 M\$ s'explique surtout par :

- l'écart défavorable de 360,4 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, expliqué principalement par la variation défavorable des impôts sur le bénéfice à payer et par la hausse des stocks, la diminution des créditeurs et frais courus ainsi que la baisse des autres passifs d'exploitation dans le secteur Télécommunications.

Contrebalancé en partie par :

- les hausses respectives de 60,5 M\$ et de 8,0 M\$ du BAIIA ajusté des secteurs Télécommunications et Média ;
- la diminution de 38,1 M\$ des impôts exigibles.

La variation défavorable des impôts sur le bénéfice à payer, la hausse des stocks et la diminution des créditeurs et frais courus dans le secteur Télécommunications ont eu un impact défavorable au cours des neuf premiers mois de 2019 sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies, comparativement aux neuf premiers mois correspondants de 2018, tandis que la hausse de la rentabilité des secteurs Télécommunications et Média a eu une incidence favorable.

Fonds de roulement négatif de 188,2 M\$ au 30 septembre 2019, contre un fonds de roulement négatif de 325,1 M\$ au 31 décembre 2018, soit un écart favorable de 136,9 M\$, qui s'explique surtout par la baisse des impôts sur le bénéfice net à payer et la diminution des créditeurs et charges à payer, contrebalancé en partie par la réalisation des actifs nets destinés à la vente et la baisse des débiteurs.

Investissement

Troisième trimestre 2019

Acquisitions d'immobilisations de 122,6 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 137,9 M\$ à la même période de 2018, soit une diminution de 15,3 M\$, surtout attribuable à la baisse des investissements liés au plan de location de terminaux numériques du secteur Télécommunications.

Acquisitions d'actifs incorporels de 66,4 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 31,8 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 34,6 M\$, qui s'explique principalement par les investissements dans le projet IPTV.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,5 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 4,7 M\$ à la même période de 2018.

Acquisitions d'entreprises de 1,0 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 5,8 M\$ à la même période de 2018.

- Au troisième trimestre 2018, les acquisitions d'entreprises s'expliquent par l'acquisition de LC Média et d'Audio Zone dans le secteur Média.

Neuf premiers mois de 2019

Acquisitions d'immobilisations de 377,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 414,9 M\$ à la même période de 2018, soit une diminution de 37,6 M\$, attribuable aux mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des acquisitions du troisième trimestre 2019.

Acquisitions d'actifs incorporels de 424,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 127,3 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 297,2 M\$, qui s'explique principalement par l'acquisition de spectre au montant de 255,8 M\$ et les investissements dans le projet IPTV.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 3,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2019, contre 6,4 M\$ à la même période de 2018.

Acquisitions d'entreprises de 35,6 M\$ pour les neuf premiers mois de 2019, contre 7,2 M\$ à la même période de 2018.

- Pour les neuf premiers mois de 2019, les acquisitions d'entreprises s'expliquent par l'acquisition des sociétés du groupe de Serdy Média inc. (« Serdy Média »), des sociétés du groupe de Serdy Video Inc. (« Serdy Video ») et des sociétés du groupe Incendo Media, dans le secteur Média.
- Pour les neuf premiers mois de 2018, les acquisitions d'entreprises s'expliquent par l'acquisition de Mobilimage, de LC Média et d'Audio Zone dans le secteur Média.

Disposition d'entreprises de 260,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2019, attribuable à la vente des activités des centres de données 4Degrés Colocation.

Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle de 1,54 G\$ au cours des neuf premiers mois de 2018.

- Les 11 mai et 22 juin 2018, Québecor Média a racheté un total de 16 064 215 actions de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital, pour un prix d'achat global de 1,54 G\$, payé en espèces. Les espèces disponibles et les tirages sur la facilité de crédit renouvelable garantie de Vidéotron ont été utilisés pour financer cette transaction.
- Le 22 juin 2018, la Société a acheté 1 564 696 actions ordinaires de Québecor Média détenues par CDP Capital, en contrepartie de l'émission de débentures convertibles de Québecor à CDP Capital pour un montant en capital global de 150,0 M\$.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

Troisième trimestre 2019

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 205,4 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 304,2 M\$ à la même période de 2018 (tableau 8). Cette baisse de 98,8 M\$ s'explique surtout par :

- la diminution de 75,3 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
- la hausse de 34,6 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Contrebalancées en partie par :

- la diminution de 15,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Neuf premiers mois de 2019

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 347,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 587,6 M\$ à la même période de 2018 (tableau 8). Cette baisse de 240,4 M\$ s'explique principalement par :

- la diminution de 233,1 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
- la hausse de 41,4 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels, autres que les licences de spectre.

Contrebalancées en partie par :

- la diminution de 37,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 8

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (flux de trésorerie d'exploitation des secteurs négatifs)				
Télécommunications	293,5 \$	276,2 \$	836,1 \$	772,8 \$
Média	19,1	25,4	6,7	12,9
Sports et divertissement	6,1	7,4	0,8	3,8
Siège social de Québecor Média	2,1	(0,2)	0,7	(6,3)
	320,8	308,8	844,3	783,2
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(68,4)	(73,2)	(208,4)	(212,5)
Portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(1,2)	1,3	(8,2)	(7,2)
Impôts exigibles	(29,7)	(50,5)	(115,1)	(153,2)
Autres	0,4	(2,7)	(1,9)	(4,8)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(16,5)	120,5	(163,5)	182,1
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média	205,4 \$	304,2 \$	347,2 \$	587,6 \$

Tableau 9**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présentés au tableau 8	205,4	304,2	347,2	587,6
Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :				
Flux de trésorerie du secteur	-	0,2	(2,1)	(3,2)
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(10,7)	(11,8)	(31,6)	(27,8)
Autres	(0,2)	-	-	-
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(4,0)	6,7	(7,6)	7,2
	(14,9)	(4,9)	(41,3)	(23,8)
Plus l'acquisition d'immobilisations	122,6	137,9	377,3	414,9
Plus l'acquisition d'actifs incorporels (exclusion faite de l'achat de licences de spectre)	66,4	31,8	168,7	127,3
Moins les produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,5)	(4,7)	(3,2)	(6,4)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor	379,0	464,3	848,7	1 099,6

Financement

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 274,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019. Variation nette défavorable de 141,0 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours des neuf premiers mois de 2019, les diminutions de la dette sont essentiellement attribuables à :
 - le remboursement par anticipation par Québecor Média, le 15 juillet 2019, du solde de son prêt à terme « B » de 350 M\$ US émis le 1^{er} août 2013, portant intérêt au taux interbancaire américain offert à Londres (« LIBOR ») majoré de 2,25 % et échéant le 17 août 2020 ;
 - l'incidence favorable du taux de change de 131,5 M\$. La baisse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la baisse de l'actif (ou une hausse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - la diminution des emprunts bancaires de Québecor Média pour un montant total de 16,1 M\$;
 - les remboursements courants totalisant 9,9 M\$ sur les facilités de crédit à terme de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») et Québecor Média.
- Au cours des neuf premiers mois de 2019, les augmentations de la dette sont essentiellement attribuables à :
 - l'augmentation par Vidéotron de tirages sur sa facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant de 269,9 M\$;
 - la hausse des emprunts bancaires de Vidéotron pour un montant total de 17,9 M\$;
 - la hausse de 9,4 M\$ de la dette de Québecor ;
 - la hausse de 9,3 M\$ de la dette attribuable à la variation de la juste valeur liée au risque d'intérêt couvert.

- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 887,0 M\$ au 31 décembre 2018 à un actif net de 746,0 M\$ au 30 septembre 2019, soit une variation nette défavorable de 141,0 M\$ expliquée principalement par :
 - l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
 - la réalisation de l'actif lié aux contrats de couverture de Québecor Média dans le cadre du remboursement par anticipation de son prêt à terme « B », le 15 juillet 2019, d'un montant en capital global de 350 M\$ US portant intérêt à un taux d'intérêt LIBOR majoré de 2,25 %.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact favorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- Le 8 octobre 2019, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$, portant intérêt à 4,50 % et échéant le 15 janvier 2030, pour un produit net de 790,7 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,3 M\$. Vidéotron a utilisé le produit tiré de ce placement principalement pour rembourser une partie des montants dus sur sa facilité de crédit renouvelable garantie.
- Le 15 février 2019, Québecor Média a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 300,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en juillet 2022 et de modifier certaines conditions de la facilité.
- Le 13 février 2019, Groupe TVA a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 150,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en février 2020 et de modifier certaines conditions de la facilité.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 1,58 G\$ au 30 septembre 2019 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, pro forma l'émission par Vidéotron de billets de premier rang pour un montant en capital global de 800,0 M\$ le 8 octobre 2019, dont le produit a été utilisé pour réduire les tirages sur la facilité de crédit renouvelable garantie de Vidéotron. Les liquidités disponibles nettes sont composées des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 1,59 G\$, moins des emprunts bancaires de 10,2 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 34,9 M\$ au 30 septembre 2019 pour Québecor au niveau corporatif, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 36,0 M\$, moins des emprunts bancaires de 1,1 M\$.

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 6,18 G\$ au 30 septembre 2019, soit une diminution de 274,0 M\$ par rapport au 31 décembre 2018. Variation nette défavorable de 141,0 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (*cf.* « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 4,45 G\$ de Vidéotron (4,23 G\$ au 31 décembre 2018), de 45,8 M\$ de Groupe TVA (52,8 M\$ au 31 décembre 2018), de 1,62 G\$ de Québecor Média (2,12 G\$ au 31 décembre 2018) et de 62,6 M\$ de Québecor (53,2 M\$ au 31 décembre 2018).

Au 30 septembre 2019, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 10
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor
Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre
(en millions de dollars canadiens)

2020	60,1	\$
2021	1,4	
2022	1 063,7	
2023	2 680,0	
2024	794,5	
2025 et ultérieurement	1 569,5	
Total	6 169,2	\$

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débetures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

Pro forma l'émission par Vidéotron de billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$ le 8 octobre 2019 et la diminution correspondante des avances accordées au titre de la facilité de crédit renouvelable garantie de Vidéotron, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 5,4 années au 30 septembre 2019 (5,1 années au 31 décembre 2018), et la dette comprenait une portion 91,9 % de dette à taux fixe au 30 septembre 2019 (76,3 % au 31 décembre 2018) et une portion de 8,1 % de dette à taux variable (23,7 % au 31 décembre 2018).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions, de dividendes aux actionnaires et de dividendes (ou de distributions) à des participations ne donnant pas le contrôle. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le BAIIA ajusté). Au 30 septembre 2019, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

Le 6 novembre 2019, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,1125 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 17 décembre 2019 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 22 novembre 2019.

Enchères de spectre dans la bande de 600 MHz

Achat par Vidéotron, le 10 avril 2019, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de spectre mobile commercial du ministère fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada. Ces licences ont été acquises au coût de 255,8 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2019

Tableau 11

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018

(en millions de dollars canadiens)

	30 septembre 2019		31 décembre 2018		Écart	Principales sources d'explication de l'écart	
Actif							
Débiteurs	515,9	\$	553,5	\$	(37,6)	\$	Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice ¹	5,5		(114,4)		119,9		Déboursés courants moins les impôts exigibles de la période
Actifs nets détenus pour la revente ¹	–		88,4		(88,4)		Vente de 4Degrés Colocation
Immobilisations	3 351,0		3 467,3		(116,3)		Amortissement de la période moins les acquisitions d'immobilisations sur une base d'exercice
Actifs incorporels	1 459,7		1 135,3		324,4		Acquisitions des licences de spectre et investissements dans le projet IPTV par Vidéotron, moins l'amortissement de la période
Écart d'acquisition	2 692,3		2 678,3		14,0		Acquisitions des sociétés du groupe Incendo Media, du groupe Serdy Média et du groupe Serdy Video
Instruments financiers dérivés ²	746,0		887,0		(141,0)		<i>Cf. « Financement »</i>
Passif							
Créditeurs et charges à payer	742,0		832,0		(90,0)		Incidence de la variation courante des activités
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	6 178,5		6 452,5		(274,0)		<i>Cf. « Financement »</i>
Impôts différés ³	780,4		724,1		56,3		Incidence de la variation courante des activités
Autres passifs à long terme	278,5		235,7		42,8		Contrepartie conditionnelle relative à la vente de 4Degrés Colocation, moins la baisse des autres passifs d'exploitation

¹ Actif à court terme moins le passif à court terme

² Actif à long terme moins le passif à long terme

³ Passif à long terme moins l'actif à long terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2019, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les débetures convertibles et les obligations locatives, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 12.

Tableau 12
Obligations contractuelles de Québecor au 30 septembre 2019
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	6 169,2	\$ 60,1	\$ 1 065,1	\$ 3 474,5	\$ 1 569,5
Débetures convertibles ²	150,0	-	-	150,0	-
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme et sur les débetures convertibles ³	1 323,7	220,0	595,6	335,2	172,9
Obligations locatives	136,8	31,8	40,4	21,6	43,0
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	44,6	6,5	9,1	6,1	22,9
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 643,2	479,3	503,1	271,8	389,0
Instruments financiers dérivés ⁴	(671,5)	1,5	(256,6)	(426,4)	10,0
Total des obligations contractuelles	8 796,0	\$ 799,2	\$ 1 956,7	\$ 3 832,8	\$ 2 207,3

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour comptabiliser les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts et aux frais de financement.

² Basé sur la valeur du marché au 30 septembre 2019 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 26,85 \$ et d'un prix plafond de 33,5625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre de ses actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2019.

⁴ Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

Transactions entre parties liées

Au cours du troisième trimestre 2019, la Société a effectué des ventes de 1,5 M\$ (0,6 M\$ à la même période de 2018) et des achats de 2,3 M\$ avec des parties liées (aucun à la même période de 2018).

Au cours des neuf premiers mois de 2019, la Société a effectué des ventes de 3,2 M\$ (1,9 M\$ à la même période de 2018) et des achats de 2,5 M\$ avec des parties liées (aucun à la même période de 2018).

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 13 présente les données du capital-actions de la Société au 24 octobre 2019. De plus, 2 609 642 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 24 octobre 2019.

Tableau 13
Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 24 octobre 2019	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	77 226 644	8,6 \$
Actions catégorie B	177 657 897	1 048,8

Le 7 août 2019, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 d'actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 000 000 d'actions catégorie B représentant environ 2,2 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2019. Les rachats pourront être effectués entre les 15 août 2019 et 14 août 2020, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours des neuf premiers mois de 2019, la Société a racheté et annulé 2 672 056 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 80,5 M\$ (7 535 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 186,3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018). L'excédent de 64,8 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en augmentation du déficit (réduction des bénéfices non répartis de 171,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018).

Au cours des neuf premiers mois de 2019, 180 000 actions catégorie B de Québecor ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 2,7 M\$ (100 000 actions catégorie B pour une contrepartie en espèces de 1,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2018). À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté de 3,0 M\$ (1,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2018) et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

Le 10 octobre 2019, 500 000 actions catégorie B de Québecor ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 5,6 M\$.

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, une dette à long terme, des débiteurs convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débiteurs convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Tableau 14**Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 septembre 2019		31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(6 169,2)	(6 536,5)	(6 461,7)	(6 444,9)
Débetures convertibles²	(149,2)	(149,2)	(150,6)	(150,6)
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme	(0,3)	(0,3)	6,7	6,7
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt	746,3	746,3	880,3	880,3

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert et aux frais de financement.

² La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, taux d'intérêt et primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les troisièmes trimestres 2019 et 2018 et pour les neuf premiers mois sont résumés dans le tableau 15.

Tableau 15**(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
(Gain) perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	(4,2)	(55,2)	(7,0)	49,3
Autres	(1,8)	0,7	(1,1)	1,4
	(6,0)	(54,5)	(8,1)	50,7

Des gains de 41,4 M\$ et de 71,6 M\$ ont été comptabilisés, respectivement au troisième trimestre 2019 et pour les neuf premiers mois de 2019, aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (pertes de 0,4 M\$ et de 44,8 M\$, respectivement au troisième trimestre 2018 et pour les neuf premiers mois de 2018).

Éventualités et litiges

Dans le cadre des litiges commerciaux entre la Société et un concurrent, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Le 15 août 2019, le CRTC a rendu une ordonnance finale établissant rétroactivement au 31 mars 2016, les tarifs de gros groupés que devront facturer les grandes entreprises de câblodistribution et de téléphonie pour la prestation des services d'accès à leurs réseaux Internet haute vitesse. Les tarifs provisoires en vigueur depuis 2016 ont été facturés aux revendeurs et comptabilisés aux états financiers consolidés de la Société. Les nouveaux tarifs proposés sont considérablement inférieurs aux tarifs provisoires et pourraient entraîner une baisse des résultats d'environ 22,0 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) en 2019 et d'environ 30,0 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) du 31 mars 2016 au 31 décembre 2018. Le 13 septembre 2019, une coalition d'entreprises de câblodistribution (y compris Vidéotron) et Bell Canada ont interjeté appel séparément de l'ordonnance du CRTC devant la Cour d'appel fédérale plaidant notamment que l'ordonnance rendue comporte de nombreuses erreurs de droit et de compétence, ayant pour effet d'imposer des tarifs de gros déraisonnablement faibles. Les entreprises de câblodistribution et Bell Canada ont également déposé des demandes distinctes pour suspendre l'application de l'ordonnance jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par la Cour d'appel fédérale. Le 27 septembre 2019, la Cour d'appel fédérale a accordé une suspension provisoire de l'ordonnance du CRTC. En conséquence, la Société estime toujours que les tarifs provisoires demeurent la base appropriée pour reconnaître les revenus tirés de la revente des services Internet filaires à ce stade-ci des procédures.

Modifications de conventions comptables

i) IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée.

L'adoption de la norme IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements.

Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans l'état consolidé des résultats.

Par ailleurs, les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon la norme précédente ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation.

L'adoption rétroactive de l'IFRS 16 a eu les impacts suivants sur les données financières consolidées comparatives :

États consolidés des résultats et du résultat global

	Trois mois terminés le 30 septembre 2018		Neuf mois terminés le 30 septembre 2018	
Augmentation (diminution)				
Achats de biens et services	(10,9)	\$	(33,7)	\$
Amortissement	8,3		24,7	
Frais financiers	2,0		6,5	
Charge d'impôts différés	0,2		0,7	
Bénéfice net et résultat global	0,4	\$	1,8	\$
Bénéfice net et résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	0,4	\$	1,5	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	-		0,3	
Résultat par action attribuable aux actionnaires	-	\$	-	\$

Bilans consolidés

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
Augmentation (diminution)				
Autres éléments d'actif	(2,2)	\$	(2,2)	\$
Immobilisations	15,5		15,5	
Actifs liés au droit d'utilisation	112,6		133,5	
Provisions	(1,5)		(1,4)	
Obligations locatives ¹	144,4		167,9	
Autres éléments de passif	(4,3)		(3,4)	
Passif d'impôts reportés	(3,3)		(4,3)	
Déficit	9,2		7,2	
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)		(4,8)	

¹ La tranche à court des passifs liés au contrat de location s'élevait à \$36,0 millions au 31 décembre 2018 et à \$39,8 millions au 31 décembre 2017.

ii) IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

L'IFRIC 23 fournit des lignes directrices sur la manière d'évaluer les positions fiscales incertaines sur la base des probabilités que les autorités fiscales accepteraient ou non les positions fiscales de la Société. L'adoption de l'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2019, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor Média ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet, de téléphonie mobile et par câble, et de Club illico, ainsi que la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor Média de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à

<www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 6 novembre 2019 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 6 novembre 2019

QUÉBECOR INC.

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2019			2018				2017
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc. ¹	30 sept. ¹	30 juin ¹	31 mars ¹	31 déc. ¹
Revenus	1 073,4 \$	1 056,9 \$	1 027,3 \$	1 087,1 \$	1 053,2 \$	1 038,7 \$	1 002,0 \$	1 059,5 \$
BAIIA ajusté	509,3	455,0	420,7	460,5	474,0	425,9	415,9	428,7
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	173,8	136,2	111,4	133,4	141,5	105,9	89,5	83,9
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5,6	16,3	(14,4)	(11,5)	54,9	(75,7)	(29,1)	(7,8)
Éléments inhabituels	(0,9)	(12,3)	(5,5)	(5,5)	(10,2)	10,8	(3,8)	(5,6)
Activités abandonnées	-	-	97,5	1,1	0,9	1,0	0,5	0,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	178,5	140,2	189,0	117,5	187,1	42,0	57,1	71,0

Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,68 \$	0,53 \$	0,44 \$	0,53 \$	0,61 \$	0,45 \$	0,38 \$	0,35 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,02	0,07	(0,06)	(0,05)	0,24	(0,33)	(0,12)	(0,03)
Éléments inhabituels	-	(0,05)	(0,02)	(0,02)	(0,05)	0,05	(0,02)	(0,03)
Activités abandonnées	-	-	0,38	0,01	-	0,01	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,70	0,55	0,74	0,47	0,80	0,18	0,24	0,29

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	255,6	255,9	256,0	255,1	232,8	233,5	235,9	239,7
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,67 \$	0,52 \$	0,43 \$	0,51 \$	0,55 \$	0,40 \$	0,34 \$	0,32 \$
Impact de la dilution	-	-	0,01	0,01	-	0,05	0,04	0,03
Gain (perte) sur évaluation et des instruments financiers	-	-	(0,06)	(0,05)	-	(0,33)	(0,12)	(0,03)
Éléments inhabituels	-	(0,05)	(0,02)	(0,02)	(0,04)	0,05	(0,02)	(0,03)
Activités abandonnées	-	-	0,38	0,01	-	0,01	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,67	0,47	0,74	0,46	0,51	0,18	0,24	0,29

Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	261,7	262,1	256,5	255,5	268,8	239,4	236,3	240,0
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

¹ Les données comparatives ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*.